

Dossier de candidature en Section Européenne – 2023-2024

Section Européenne demandée : ☐ Allemand ☐ Anglais

NOM : **Prénom :**

Etablissement d'origine :

► Fiche à remplir par le Professeur de langue vivante du collège d'origine et à adresser au lycée Aiguerande.

Critère n° 1 : niveau de langue (anglais/allemand) **/ 7 pts**
Toutes compétences confondues (CE – EE – CO – EO).

Critère n° 2 : investissement à l'oral **/ 6 pts**

- Il conviendra de regarder d'abord les appréciations concernant les langues demandées (anglais, allemand) et les autres matières, de manière générale.
- La participation à l'oral doit être régulière, spontanée, non forcée. (La Section Européenne est basée en grande partie sur les compétences orales, de communication et compréhension).
- 1 pt si les professeurs signalent une absence de participation, toutes matières confondues.
- 3 pts si elle est irrégulière.
- 4 pts si elle est mentionnée régulièrement.
- 6 pts si l'élève fait preuve d'autonomie, d'aisance et de spontanéité.

Critère n° 3 : Comportement et sérieux toutes matières confondues **/ 3 pts**

- Notre travail est souvent basé sur des projets et autres travaux de groupe, les bulletins des élèves ne doivent donc pas comporter de remarques concernant un manque d'investissement, de participation ou bien signalant que l'élève est perturbateur.
- Le « curseur » part à 3pts. Chaque remarque négative dans une des matières fera perdre 0.5 pt.

Critère n° 4 : Motivation / Investissement **/ 4 pts**

- Il conviendra d'évaluer l'élève dans sa globalité (dans la classe et plus généralement dans l'établissement)
- 1 pt ☐ 3 pts ☐
- 2 pts ☐ 4 pts ☐

TOTAL / 20 pts

Moyenne Langue vivante : - 1^{er} trimestre : ☐ Anglais ☐ Allemand
- 2^{ème} trimestre : ☐ Anglais ☐ Allemand

Appréciations du Professeur de langue vivante :
.....
.....

Nom du Professeur de LV :

Avis de la cheffe d'établissement ou du chef d'établissement d'origine :

☐Favorable ☐Réservé ☐Défavorable

Date et signature de la cheffe / du chef d'établissement